



On m'a plagié un texte (prédictions annuelles)

Par **maud40**, le **28/03/2018** à **16:48**

Bonjour, je suis voyante, chaque année je publie sur un annuaire spécialisé mes prédictions annuelles, celui ci les protège par un copyright, ensuite je les publie également sur mon site internet. mais une personne a fait un copié collé de mes prédictions les a mises sur son réseau social en disant bien sûr que ce sont les siennes, j'ai pour preuve donc le copyright sur l'annuaire en question, j'ai une photo que j'ai prise le jour où j'ai écrit mes prédictions avec le journal du jour, et j'ai le jour de la création de mon fichier word lorsque j'ai mis au propre mes prédictions. quel droit et que puis-je faire contre cette personne qui m'a plagié ? merci de votre réponse Maud

Par **Visiteur**, le **30/03/2018** à **14:22**

Bonjour, Avant de vous lancer dans des démarches judiciaires longues et compliquées, essayer de discuter ou de faire appel au conciliateur de justice. En tout cas, ce lien vous sera utile. <http://responsable.unige.ch/main/instruire-un-plagiat/vade-mecum-du-plagie1.html>

Par **maud40**, le **30/03/2018** à **14:42**

merci pour votre réponse, car j'ai contacté la personne mais elle ne veut rien savoir. amicalement MAUD